

[Text]

I had our staff freeze one year's utilization and recopy that onto a separate tape; I also had them freeze the drug price master file and copy that onto a separate tape. Each year on the anniversary date we are going to freeze the price master, and we plan to do a comparison of the four years.

The Chairman: Bill C-22, however, is really operative from June, 1986.

Mr. Walker: We can do the same thing from that date.

The Chairman: Can you do that comparison?

Mr. Austen: Yes, but what we really want to do is show what happened as of the date the legislation was passed. We want to show the costs on that day and the costs one, two and three years from that day. This will also enable us to totally segregate new products that have come onto the market during that period, so that we will be able to see the impact of new products on the average costs of prescriptions. We will also be able to identify clearly the price increases that have gone on each year.

The Chairman: We were told by officials of the Department of Consumer and Corporate Affairs that there was no linkage between prices and Bill C-22. You are saying that there is a direct linkage; am I right in that?

Mr. Walker: It is too early to say there is a direct linkage. What we are trying to do is literally to track the effect of it.

The Chairman: But if you can use a base, and if you have figures both prior to and subsequent to the effective date that gives you an opportunity to track it.

Mr. Walker: That is right.

The Chairman: Did you do that?

Mr. Walker: That information, by the way, has been supplied by us to the Prices Review Board. The data base they are working with is from us.

Mr. Austen: We have been working with the Prices Review Board to provide them with the manufacturers' prices back to 1979, actually.

The Chairman: Back to what date?

Mr. Walker: Nineteen seventy-nine.

Mr. Austen: I believe it is 1979 for some of the prices.

The Chairman: Nineteen seventy-nine, 1980, each year?

Mr. Austen: We have given them the data that we had in our file, showing the price increases over that period of time. We are under contract now to continue to provide them with that data.

Senator Buckwold: Do you have individual prescription or patented drugs listed?

[Traduction]

novembre 1987, j'ai fait extraire les données sur l'utilisation d'une année et je les ai fait reproduire sur une bande distincte; j'ai également demandé que soit reproduit sur une bande distincte le fichier-maître des prix des médicaments. Chaque année, à la date anniversaire, nous recommencerons, de sorte qu'au bout de quatre ans, nous pourrons faire une comparaison.

Le président: Le projet de loi C-22, cependant, est en application depuis juin 1986, en réalité.

M. Walker: Nous pouvons faire la même chose à partir de cette date.

Le président: Pouvez-vous établir une telle comparaison?

M. Austen: Oui, mais ce que nous désirons réellement, c'est montrer ce qui est arrivé, à partir de la date à laquelle la loi a été adoptée. Nous voulons montrer les coûts à cette date et les coûts un, deux et trois ans plus tard. Nous pourrions également ainsi isoler complètement les produits nouveaux qui sont arrivés sur le marché durant cette période, de sorte que nous pourrions voir l'incidence des nouveaux produits sur les coûts moyens des produits vendus sur ordonnance. Nous seront également à même de repérer clairement les augmentations de prix, chaque année.

Le président: Des hauts fonctionnaires du ministère de la Consommation et des Corporations nous ont déclaré que l'évolution des prix n'avait rien à voir avec le projet de loi C-22. Vous affirmez pour votre part qu'il y a un lien direct entre les deux, n'est-ce pas?

M. Walker: Il est encore trop tôt pour faire de telles affirmations. Nous essayons littéralement de suivre les effets de la loi.

Le président: Cependant, si vous pouvez vous servir d'une base et que vous avez les données pour la période qui a précédé et celle qui a suivi la date d'entrée en vigueur de la loi, vous pouvez facilement suivre l'évolution des prix.

M. Walker: C'est exact.

Le président: L'avez-vous fait?

M. Walker: Soit dit en passant, nous avons fourni cette information au Conseil d'examen du prix des médicaments. La base de données dont il se sert vient de nous.

M. Austen: Nous collaborons avec le Conseil d'examen afin de lui fournir les prix des fabricants remontant à 1979.

Le président: Jusqu'en quelle année?

M. Walker: Mil neuf cent soixante-dix-neuf.

M. Austen: Je crois que c'est 1979 pour certains prix.

Le président: Mil neuf cent soixante-dix-neuf, 1980, chaque année?

M. Austen: Nous lui avons transmis les données que nous avons dans nos dossiers, qui illustrent les hausses des prix durant cette période. Actuellement, nous avons un contrat avec le Conseil afin de continuer à lui fournir ces données.

Le sénateur Buckwold: Cela comprend-t-il les prix individuels des médicaments prescrits ou brevetés?